

THÉODULE CYPHOT, M.D.

Le docteur THÉODULE CYPHOT, de Sainte-Cunégonde, est né à Montréal même le 26 avril 1860. Après avoir fait ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse de Blainville, il suivit les cours de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et obtint ses diplômes avec de grands honneurs. Admis à la pratique de la médecine, il voyagea d'abord aux Etats-Unis du- mais en 1883 il revint au Cunégonde, où il a demeuré quables qu'il a obtenus ici est sagesse de sa décision, aussi naissances médicales et de des. Sous tous les rapports, légitime fierté, —il a réussi encore, une des positions les tuellement le médecin-en- chef ranger de la Cour Saint- Indépendant des Forestiers, d'hygiène pour la cité de paix et commissaire pour les aussi été haut-médecin de restiers, et vice-président de te de Sainte-Cunégonde. par différents corps attestent suffisamment la confiance et l'estime que le Dr Cypihot a su inspirer à tous ceux qui sont venus en contact avec lui pour qu'il soit inutile de faire plus longuement son éloge. Le Dr Cypihot est membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal. En politique, il appuie le parti libéral.



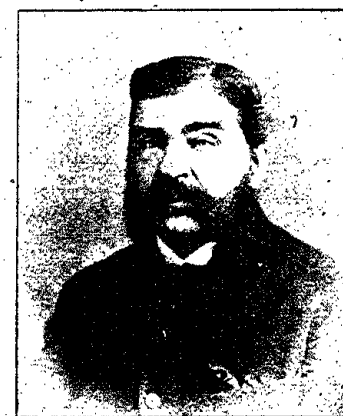
FRANÇOIS-XAVIER ROY.

M. FRANÇOIS-XAVIER ROY, avocat, est né à Arthabaska-Est, le 18 août 1868. Après avoir fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où il remporta les premiers prix de sa classe et concourut pour le prix du prince de Galles, il commença ses cours de droit à Sherbrooke, puis vint à Montréal et entra au bureau de l'éminent jurisconsulte, M. C.-A. Geoffrion, où il est encore profession. Durant le court écoulé depuis son arrivée à une position très honorable trict. Il s'est déjà fait sances très étendues de nos travail et par son dévoue- clients. Il peut se flatter au- bien légitime, de posséder la sieurs citoyens éminents de l'expérience à connaître ses beaucoup des questions com- tant au point de vue de sa intérêts généraux du pays. principes qu'il est devenu Commerce du district de nement se rendre utile. Il sieurs sociétés de bienfaisance, de sport et d'amusement, et à plusieurs reprises il a été honoré de la confiance de ses confrères qui l'ont élu à des charges importantes. Jeune encore, M. Roy peut compter sur un avenir brillant. En politique, M. Roy supporte le parti libéral.



JOSEPH BOURDEAU.

M. JOSEPH BOURDEAU, de la maison L. Gnaedinger, Son & Co., marchands en gros de fourrures et de chapeaux, est né à Laprairie, le 23 octobre 1829, et après avoir fait des études commerciales dans son village natal, il vint s'établir à Montréal en 1844 pour y tenter fortune dans le commerce. Il y a donc un demi siècle qu'il est dans les affaires en cette ville, et il peut dire que jamais réputation plus été gagnée dans une si lon- comme commis chez M. que où les commis étaient fit tranquillement son chemin trente ans, dans la maison au succès de laquelle il a énergie, un tact et une hon- qui sont en mesure de con- rendre hommage. Les fon- après avoir eu M. Bourdeau ans, ont rendu, le plus beau mettant comme associé. En Bourdeau s'est toujours acti- bliqués. En bon patriote, il notre Société Saint-Jean- présidents, ainsi que l'Union Saint-Joseph. A Sainte-Rose, où il a établi sa demeure en été, il a été le fondateur du Club Nautique de Sainte-Rose. Bien que prié à plusieurs reprises de se porter candidat pour le Conseil-de-Ville ou pour le Parlement, il a toujours refusé les honneurs que ses concitoyens eussent été heureux de lui conférer.



JOSEPH-OCTAVE BOUCHER.

M. JOSEPH-OCTAVE BOUCHER, de la maison Laporte, Martin & Cie, est né à Laprairie le 28 avril 1850. Il ne reçut dans son enfance qu'une instruction élémentaire aux écoles de son village natal, et ainsi armé pour la lutte de la vie, il s'en vint tenter fortune à Montréal. Ses goûts pour le commerce le portèrent tout d'abord à rechercher une position de commis, et il réussit en effet à entrer veautés. Quelques années merce d'épicerie. Dans l'un deux genres d'affaires, il aptitudes spéciales pour le application à l'ouvrage et son saient un homme de confiance successivement à l'emploi de Durocher, il entra au ser- dont il devint le premier com- ne fit que profiter dans cette 1888, il devint membre de la Cie. Le succès de cette mai- commerce canadien-français, au travail incessant de M. se plaisent à le reconnaître, ment très estimés de tous ports avec lui; et il se complait du reste à encourager les bonnes œuvres. Il est membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de l'Union Saint-Joseph de Montréal, de l'Union Saint-Vincent et de l'Alliance Nationale, et il fait partie de la Chambre de Commerce du district de Montréal depuis deux ans. M. Boucher est conservateur en politique.

